

# L'école et les familles d'origine étrangère

Les différents membres qui composent une famille et au premier plan les parents, jouent un rôle important dans le déroulement de la scolarité des enfants. Cette responsabilité concerne tous les parents, qu'ils soient étrangers ou non, et nécessite de disposer de connaissances et de compétences qui pour certains, ne vont pas de soi. Or, les parents d'origine étrangère sont souvent pointés du doigt comme les responsables des difficultés de leurs enfants. Si certaines familles rencontrent des obstacles au "bon suivi" de la scolarité des enfants, liés à la méconnaissance du système éducatif français, de la langue française ou à des difficultés socio-économiques, justifiant un "effacement" réel, d'autres s'impliquent "à leur manière". D'autres encore, ne rencontrent aucune difficulté.

Sans être exhaustive, cette fiche tente d'apporter des éclairages sur des tensions qui pourraient exister entre les familles d'origine étrangère et l'école et des solutions expérimentées par des communes.

## Les familles immigrées s'investissent aussi dans la scolarité de leurs enfants... mais différemment

"Contrairement à un mythe tenace, à conditions sociales équivalentes, les familles immigrées aspirent, dans leur grande majorité, à ce que leurs enfants poursuivent de longues études. [...] Les familles immigrées apparaissent motivées, mobilisées et confiantes dans l'institution scolaire, en particulier au niveau primaire. En dépit de leurs difficultés linguistiques, elles tentent de répondre au mieux aux attentes des enseignants, par exemple en faisant appel à leurs aînés ou à des réseaux d'aide scolaire par le biais des structures sociales ou associatives. [...] Nombre de ces familles voient dans le système éducatif, à travers la formation et les diplômes délivrés, un levier pour leurs enfants, afin d'accéder à une intégration sociale et professionnelle meilleure que la leur".

Toutefois, outre, les parents ayant eu eux-mêmes un rapport difficile à l'école, certains, cumulent des handicaps, donnant l'image à l'institution scolaire comme au reste de la société, d'être des parents démissionnaires.

## La langue, principal obstacle rencontré

La non maîtrise de la langue française est une des principales raisons aux difficultés rencontrées par les familles, qu'elles vivent alors comme un handicap. Elles ne peuvent ou n'osent pas s'exprimer pour communiquer avec les enseignants qui représentent le "savoir", dont elles ne disposent pas. Si, le rapport à l'écrit pour certains parents peut être complexe, pour d'autres, illettrés ou analphabètes, cette méconnaissance les limitent pour l'ensemble des tâches administratives (inscription, communications diverses, autorisation de sortie, annonce d'une réunion...), ainsi qu'au niveau du soutien scolaire. Il n'est

d'ailleurs pas rare que les aînés remplissent ces tâches administratives.

Pour dépasser ces difficultés, certaines écoles ont choisi de privilégier la communication orale et pour les documents les plus importants, de les traduire dans la langue maternelle de la majeure partie des parents étrangers.

## Ecole et familles : Une méconnaissance réciproque

### Un manque d'information des familles

Les familles d'origine étrangère souffrent souvent d'un déficit de connaissance sur le fonctionnement du système scolaire français. Ceci s'explique, d'une part par la barrière de la langue et/ou l'illettrisme, qui ne permet pas aux familles de s'y familiariser et d'autre part, par les références liées au système scolaire du pays d'origine. Ainsi, par exemple, en Turquie, les écoles maternelles ne sont fréquentées que par les enfants issus de classes sociales privilégiées. Le CRAVIE a réalisé une plaquette bilingue (français / turc) présentant le système scolaire français et peut sur demande, organiser des temps d'échanges parents/enseignants.

Contact : CRAVIE - 65 avenue de la Forêt Noire - 67083 Strasbourg - Tél : 03.88.45.92.55 - <http://cravie.ac-strasbourg.fr>

### Un manque de formation des enseignants

Certains enseignants et personnel scolaire manque de formations liées à l'accueil des élèves d'origine étrangère engendrant des difficultés relationnelles (générant des comportements difficiles) voire pédagogiques. Cet obstacle est renforcé par le fait que certains élèves en difficulté ne bénéficient d'aucun dispositif adapté [Volet B, fiche 51].

### Strasbourg (Bas-Rhin)

L'Association de Solidarité avec les Travailleurs Turcs (ASTTu) participe à l'intégration scolaire des enfants originaires de Turquie via des médiateurs bilingues qui interviennent en direction des écoles et des familles. L'Asttu propose des formations en direction des enseignants (exposés, outils) réalisées en partenariat avec le CRAVIE. Les actions aux familles reposent sur l'information via des documents en langue d'origine.

Contact : ASTTu - 13, rue du Howald - 67000 Strasbourg - Tél : 03.88.32.98.32 - [asttu@noos.fr](mailto:asttu@noos.fr)

## Des valeurs et des représentations socioculturelles différentes : la place accordée à l'instituteur

Si certains parents interviennent peu dans l'école, c'est qu'ils accordent une importante place à l'enseignant, identifié comme détenteur du "savoir". Ils délèguent leur autorité à l'enseignant. Il est l'adulte, relais dans l'éducation des enfants. *"Il ne s'agit pas d'un abandon ou d'une démission de la responsabilité parentale [...] Cette délégation [...], paraît être une évidence du point de vue des parents. Démunis au plan scolaire, ils s'en remettent à ceux qu'ils considèrent comme des spécialistes de l'éducation, de la transmission des savoirs"*.

## Soutenir l'investissement des familles

### En les aidant à participer à la vie de l'école

La circulaire n°2002-100 du 25 avril 2002 rappelle que "les parents de nationalité étrangère bénéficient des mêmes droits que les parents français : droit de vote et éligibilité aux élections de représentants de parents d'élèves dans les conseils d'école et d'administration des établissements secondaires". Or, un faible nombre de parents y participent. Pour y pallier, des actions de sensibilisation visant en amont à établir des liens entre les parents et le milieu scolaire peuvent être menées.

**Mulhouse** (Haut-Rhin), quartier de Bourzwiller, dans le cadre du Contrat de Ville. Des actions visant le renforcement des liens école-parents furent menées dans les écoles. Ainsi, des conférences (dont les documents de présentation étaient traduits dans différentes langues), des sorties (zoo, ferme...) ont été organisées par les écoles, impliquant les parents lors des préparations et animations.

### En créant des espaces d'apprentissages et d'échanges au sein de l'école

Des parents d'origine étrangère tentent de combler leurs "inaptitudes" en inscrivant leurs enfants à des cours de soutien scolaire. Ils profitent de ces temps pour combler leurs propres lacunes, dépasser leurs difficultés en rejoignant volontairement des structures pour apprendre à parler, lire et écrire en français. Cette étape est majoritairement motivée par la scolarisation de leurs enfants et le désir notamment des mamans, de les accompagner au mieux. *"La prise de conscience des enjeux de la langue est très aiguë chez les femmes d'origines algérienne et marocaine vivant en France et ayant des enfants en âge scolaire [...], elles s'obligent à apprendre pour eux, en même temps qu'eux. L'entrée en écrit de la plupart des femmes en cours d'alphabétisation est donc un parcours de mères, avant d'être un parcours de femmes".*

En parallèle des lieux de formation déjà existants [Volet B, chapitre VIII], d'autres actions favorisant un lien avec l'école peuvent être envisagées.

**Bischoffwiller** (Bas-Rhin), l'école maternelle du centre en partenariat avec le Cravie, a proposé à des mères turques de se réunir régulièrement pour débattre sur des thèmes liés à l'éducation des enfants.

**Sélestat** (Bas-Rhin), dans le cadre du Contrat Local pour l'Accueil et l'Intégration (C.L.A.I.) a proposé aux mamans de deux écoles de travailler à partir d'outils bilingues. *"Les enseignants constatent une plus grande implication des mamans tant au niveau des activités (extra) scolaires, des contacts plus fréquents et surtout des changements de comportements chez les enfants. (...) Les mamans ont apprécié ce lieu d'expression de leurs interrogations et de ressourcements, grâce au partage d'expériences."*

**Strasbourg** (Bas-Rhin), quartier Neuhof, le "chalet des mères" construit dans l'enceinte d'une école, réunit des mères d'origine étrangère souhaitant apprendre à parler, lire et écrire en français, durant le temps scolaire.

## En mobilisant d'autres lieux publics

Au delà de l'école, d'autres structures publiques peuvent participer à la socialisation et accompagner la scolarisation des enfants. La bibliothèque municipale est ainsi un lieu de choix, pour renouer ou découvrir l'écrit.

*"La bibliothèque n'a pas été suffisamment associée aux actions de lutte et de prévention contre l'illettrisme et d'alphabétisation, alors qu'elle occupe une place de choix comme relais territorial et comme lieu de savoir au sein de la cité. [...] La prise en considération des besoins de publics nouveaux correspond à l'évidence à un changement des*

*usages sociaux de la bibliothèque et, plus particulièrement, à son ouverture sur la culture comme agent et stimulateur social."*

Ce lieu extra-scolaire est un espace privilégié pour appuyer les parents à l'accompagnement scolaire de leurs enfants tant dans la recherche d'ouvrages que pour créer une proximité à l'écrit décomplexée ou pour motiver les apprentissages. Pour rendre la bibliothèque plus accessible aux familles étrangères, plusieurs pistes peuvent être privilégiées.

- La valorisation des langues maternelles parlées dans la commune. Souvent marginalisées, certains enfants d'origine étrangère sont bilingues (arabe, turc...). La bibliothèque peut ainsi combler ce vide en s'enrichissant d'ouvrages (livres, CD...) dans ces langues, comme à la médiathèque de Sélestat.

- L'organisation de rencontres thématiques, d'expositions valorisant les cultures étrangères (contes et légendes arabes par exemple) en privilégiant une communication événementielle en direction de tous les usagers de la bibliothèque avec un effort soutenu (par une traduction des plaquettes par exemple).

- La désacralisation du lieu et du rapport au livre. En faisant, par exemple participer les familles aux rangements des livres, le personnel aide à l'établissement d'un autre rapport à l'objet et familiarise les usagers au lieu.

Pour favoriser la réussite de ces actions, notamment au sein des bibliothèques, un partenariat avec les associations ou d'autres structures intervenant dans la lutte contre l'illettrisme et l'analphabétisme ou le soutien à la parentalité est à privilégier [Volet B, fiche 47].

### Sources

- Parents / Professionnels : Des modes de socialisation divergents, ORIV, 2000, 111p., cahier de l'Observatoire n°30.
- Actions de soutien à la parentalité en Alsace, ORIV, 2001, 50p., cahier de l'Observatoire n°32.
- Etrangers devant l'école, Plein droit n°64, avril 2005.
- L'insertion des jeunes d'origine étrangère, M. Viprey, Conseil économique et social, 2002, 141p.
- Quartiers populaires : l'école et les familles, D. Thin, Presses Universitaires de Lyon, 1998, 290p.
- Bulletin des bibliothèques de France n°1, dossier missions culturelles et sociales des bibliothèques, M. Rosselli, pp.12-17, 1997.

### Contact

- Centre ressources Ville-Ecole-Intégration (VEI), service spécialisé du SCEREN-CNDP - <http://www.cndp.fr/vei>